

COMMUNE DE MARCELLUS**Séance du C.C.A.S du 10 Mars 2017**

Convocation du 03 mars 2017

Présents : DERC Jean-Claude, CAIN Marie-Dominique, FEUILLE Sophie, DAGUERRE Françoise, BERTOLO Christiane, KREMER Bernard, DUBOURDIEU Leslie.

Excusés : MARTIN Sandrine, ROUSSET Micheline,

Secrétaire de séance : DUBOURDIEU Leslie.

Compte rendu du 06.12.2016 : approuvé à l'unanimité.

I -Dossier n° 1 : Délibération n° 1 : vote du compte administratif 2016.

M. le Maire présente le compte administratif du CCAS pour un résultat : dépenses de fonctionnement : 577,05 euros, recettes de fonctionnement : 2 736,71 euros, Excédent à reporter : 2 159,66 euros.

Le Président ayant quitté la salle, la Vice-Présidente, Marie-Dominique Cain préside la séance. Le Comité d'Administration du CCAS vote à l'unanimité le compte administratif 2016.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 2 : vote du compte de gestion 2016.

M. le Président présente le compte de gestion 2016 établi par M. le percepteur de Marmande, en concordance avec le compte administratif.

A l'unanimité le comité d'administration vote le compte de gestion 2016.

III - Questions diverses :

L'ASSAD de Meilhan sur Garonne continue de fonctionner.

Mme Feuillé pense qu'il faudrait qu'il y ait un cadre car il y a des problèmes de planification et de communication dans la répartition des tâches.

Aujourd'hui un nouveau bureau a été créé : Mme Pasquet en est la présidente, accompagnée de Mmes Moreau et Rigal.

Elles sont assistées par l'ASSAD de Sainte-Bazaille.

Actuellement il y a 11 arrêts maladies ce qui influent sur la planification.

La séance est levée à 20h38.

N° délibération	OBJET	N° page
01	Vote du compte administratif 2016	01
02	Vote du compte de gestion 2016	01